



Recrutement par l'intermédiaire de l'Etat

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Direction de la Coopération au Développement

INVITE DES CANDIDATURES POUR PLUSIEURS POSTES A DUREE
DETERMINEE EN TANT QUE

JEUNES EXPERTS (JE)

AU SEIN DU PROGRAMME DE FORMATION DANS LES DELEGATIONS DE
LA COMMISSION EUROPEENNE

Le contrat sera fixé à une durée initiale d'un an et pourra être prorogé d'une année pour une durée maximale de deux ans. Les candidat(e)s retenu(e)s travailleront prioritairement dans un pays partenaire de la coopération luxembourgeoise au sein d'une délégation de la Commission Européenne.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes:

- être de nationalité ou résident(e) luxembourgeois(e) ;
- posséder une formation universitaire ou équivalente dans tout domaine pertinent au regard des activités de la Commission Européenne dans les pays tiers ;
- maîtriser les langues française, anglaise et de préférence avoir une connaissance d'autres langues officielles de l'Union Européenne;
- une première expérience professionnelle dans le domaine de la coopération au développement est considérée comme un atout ;
- tout(e) candidat(e) sélectionné(e) devra être reconnu(e) apte à servir dans un pays tiers par le Service médical de la Commission Européenne.

Les candidat(e)s doivent manifester un intérêt et une sensibilité particulière pour le milieu socioculturel des pays en développement et posséder l'aptitude à vivre et à travailler dans un des pays les moins développés du monde.

Elles/Ils voudront soumettre une lettre de motivation, ainsi que leurs notices biographiques munies de leurs diplômes (copies) au plus tard pour le **11 avril 2008** au Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration, Direction V (à l'attention de M. Serge Hentzig), 6, rue de la Congrégation, L-1352 Luxembourg, portant la mention « **Jeune Expert** » sur l'enveloppe.

Le Ministère organisera une séance d'entretiens en partenariat avec la Commission Européenne pour les candidat(e)s présélectionné(e)s laquelle aura lieu prévisiblement vers la deuxième moitié du mois de juin 2008. Une correspondance à cet effet sera envoyée aux candidat(e)s présélectionné(e)s.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s débiteront leur contrat par une période de formation de 3 à 4 semaines à Bruxelles dans le courant du mois de janvier 2009.